

JEAN-MICHEL LAVERGNE

CANDIDAT À LA PRÉSIDENTIE DU SEN



Je crois en ce que nous sommes, en la force qui nous unit et en l'avenir que nous pouvons bâtir ensemble.

Voici mes cinq engagements pour renforcer la gouvernance de notre organisation, améliorer notre capacité de représentation, accroître notre pouvoir d'action, préserver notre diversité et préparer l'avenir du SEN.

1 CONSOLIDER LES MÉCANISMES DE GOUVERNANCE.

Mandater les comités permanents du SEN pour consolider les mécanismes de contrôle interne et améliorer la gouvernance financière.
Mieux outiller les sections locales grâce à des mécanismes efficaces de suivi de la conformité et à des guides administratifs et financiers clairs.
Renforcer la collaboration entre l'expertise interne et les équipes régionales.

2 CRÉER UNE REPRÉSENTATION À DEUX NIVEAUX.

Mettre en place une équipe de représentation à deux niveaux pour offrir un soutien plus accessible, efficace et durable.
Confier aux agents de première ligne l'accompagnement des représentants locaux dans le traitement des questions courantes.
Réserver aux agents spécialisés les dossiers complexes, sensibles ou stratégiques.
Renforcer l'autonomie locale, préserver l'expertise spécialisée et favoriser le développement de la relève professionnelle.

3 RENFORCER LA CAPACITÉ D'ACTION DES ÉQUIPES RÉGIONALES.

Assurer aux équipes régionales un accès continu à la formation et au perfectionnement afin de renforcer leur expertise.
Renforcer la coordination entre les équipes régionales et le bureau national pour améliorer le partage de l'information et le suivi des dossiers.
Mettre en place un programme de mentorat jumelant les nouveaux représentants à des collègues d'expérience afin de favoriser le développement des compétences.

4 DONNER UNE VOIX RÉELLE AUX GROUPES D'ÉQUITÉ.

Donner une présence directe aux groupes d'équité dans les instances décisionnelles.
Assurer une présence significative de ces groupes dans les comités et groupes de travail.
Attribuer au Comité des droits de la personne un rôle formel dans l'élaboration des politiques et des orientations.

5 PRÉPARER L'AVENIR.

Adopter une approche proactive pour protéger les droits des travailleurs-ses dans un monde du travail en constante évolution, notamment en matière d'intelligence artificielle, de télétravail, de surveillance numérique et de sous-traitance.
Former les représentants du SEN et développer une capacité d'analyse et d'intervention à long terme afin d'anticiper les changements et d'y répondre efficacement.
Consulter régulièrement les membres afin de s'assurer que les priorités, les positions et les stratégies du syndicat répondent aux défis émergents.



À PROPOS DE MOI

Mon engagement militant a commencé à l'âge de seize ans auprès de groupes écologistes et engagés pour la justice sociale, où s'est affirmée ma conviction que l'action collective et la solidarité peuvent transformer la société.

Après six ans comme attaché politique à la Chambre des communes, je me suis joint à la Bibliothèque du Parlement et me suis rapidement impliqué dans ma section locale, notamment au sein de l'équipe de négociation, comme président et comme délégué syndical en chef.

Élu AVPR pour la région des Employeurs distincts en 2021, puis réélu en 2023, j'ai défendu de nombreux griefs, siégé à plusieurs comités patronaux-syndicaux et soutenu la remise en conformité de sections locales.

Depuis l'automne 2025, j'agis comme fiduciaire adjoint pour cette région, la deuxième en importance au SEN.

Je privilégie un leadership fondé sur l'écoute, la consultation et le consensus, tout en sachant décider lorsque la situation l'exige.



COURRIEL :
jeanmichellavergne@yahoo.ca



TÉLÉPHONE :
819-360-5298